Section 0. Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Société Béninoise de Production d'Electricité SA (SBPE)

Objet : Accord-cadre à bons de commandes sur trois (03) ans pour l'assurance bris de machines de la centrale électrique de Maria Gléta 2 au profit de la SBPE

Référence de l'AAO : S_CJ_109624

Avis : AOON N°.001/MEEM/DG-SBPE.SA/PRMP/DNCMP/SP du.....15 MAI 2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (Version N°1) de la Société Béninoise de Production d'Electricité SA (SBPE) publié sur le portail web des marchés publics le 9 mai 2025.

2. La SBPE SA a prévu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord cadre à bons de commande d'une durée de trois (03) ans non renouvelables, pour l'assurance bris de machines de la centrale thermique de Maria Gléta 2.

BON A LANCER

3. La SBPE SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir dans le cadre d'un Accord-Cadre à bons de commande d'une durée de trois (03) ans non renouvelables, les services d'assurance bris de machines en un lot unique :

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise de Production d'Electricité SA (SBPE) ; **Email : prmpsbpe@sbpe.bj** , Téléphone : 01 20 21 51 84 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE) SA, sis au quartier Gbèdomidji, Rue en face du Collège des Sœurs de Saint-Augustin à Saint Michel, Immeuble Sainte Cécile (de type R+5), blanc-marron, au 4ème étage, bureau SP-PRMP les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise d'assurance agréée en assurance non-vie en République du Bénin justifié par l'agrément délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances, valide à la date de dépôt des offres ;

- Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'assureur principal ou sous-traitant, au moins un (01) marché similaire de couverture en assurance bris de machine ou Incendie et risques divers assortis de bris de machine au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) y compris l'année en cours **de montant égal à trois cent trente-sept millions cinq cent mille (337.500.000) Francs CFA Hors Taxes**, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (Administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes société privées, représentations ou organisme international au Bénin) ou toute autre personne morale de droit privé.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de vérifier par tous moyens, la validité des attestations de bonne fin d'exécution fournies par les soumissionnaires.

- **Exigences financières :**

BON A LANCER

- Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires annuel moyen des activités d'assurance au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à **six cent soixante-quinze millions (675.000.000) Francs CFA**, justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite au point 1 de l'Annexe A-3-2 » ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage, à hauteur de **trente-sept millions cinq cent mille (37.500.000) F CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences**

- Être une entreprise d'assurance agréée en assurance non-vie en République du Bénin justifié par l'agrément délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances, valide à la date de dépôt des offres ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, dans la forme prescrite au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trente-sept millions cinq cent mille (37.500.000) Francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels portant sur l'objet du marché, de montant de **huit cent millions (800.000.000) Francs CFA** et couvrant le délai d'exécution de l'accord-cadre.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le Délai d'exécution de l'accord-cadre sera de trente-six (36) mois non renouvelable. Cet accord-cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs. Le délai d'exécution sera précisé dans les bons de commande à émettre.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ..16 MAI 2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **de la Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE) SA, sis au quartier Gbèdomidji, Rue en face du Collège des Sœurs de Saint-Augustin à Saint Michel, Immeuble Sainte Cécile (de type R+5), blanc-marron, au 4ème étage, bureau SP-PRMP ; Email : prmpsbpe@sbpe.bj ; les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).**

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres seront autorisés à déposer une offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB **en fichier unique** sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :

Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SBPE SA sis au quartier Gbèdomidji, Rue en face du Collège des Sœurs de Saint-Augustin à Saint Michel, Immeuble Sainte Cécile (de type R+5), blanc-marron, au 4ème étage, bureau SP-PRMP au plus tard le ……10 JUIN 2025…… à 10 heures 00 minute heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après :

Salle de réunion de la SBPE sise au quartier Gbèdomidji, Rue en face du Collège des Sœurs de Saint-Augustin à Saint Michel, Immeuble Sainte Cécile (de type R+5), blanc-marron, au 4ème étage à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) le 10/06/**2025.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **six millions sept cent cinquante mille (6.750.000) Francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

BON A LANCER

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 15 mai **2025**

La Personne Responsable des Marchés publics,

SOCIETE BENINOISE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE LA PRMP SBPE

Soufiane T. KOUCHELE ASSOUMA